

Université de La Rochelle, an VIII

De création très récente – 20 janvier 1993 –, l'Université de La Rochelle est pluridisciplinaire ; elle poursuit son développement, élargissement de l'offre de formation et structuration de la recherche.

À la rentrée 2000

6 244 étudiants

361 enseignants-chercheurs

12 équipes de recherche reconnues

1 école doctorale

unique et multidisciplinaire

8 nouveaux DEA et 120 doctorants

À petite université, petits moyens ; d'où l'impératif de mutualisation et de transversalité de tout ce qui peut être mis en commun pour les quatre unités de formation et de recherche – UFR.

C'est dans cet esprit que travaille la bibliothèque de l'université. Installée depuis deux ans, dans un bâtiment de 6 200 m² ouvert 60 heures par semaine, continuant à constituer des collections pour les enseignements qui se créent chaque année et complétant les autres, avec une équipe bibliothéconomique passée de 1 poste en 1993 à 26 en 2000, la bibliothèque collabore de tous ses moyens* à la réalisation des objectifs de l'université.

Formation des usagers

Mise en place dès l'origine, à la demande d'enseignants, elle a pris différentes formes : visites guidées, séances à la demande ou unités de valeur – UV – d'initiation à la recherche documentaire en langues et en sciences humaines. Les séances, travaux pratiques, démonstrations ont lieu dans les trois salles de for-

mation dont dispose la bibliothèque universitaire, partagées sur réservation avec les enseignants qui souhaitent y encadrer les travaux de leurs étudiants.

À la rentrée 2000, l'université a institué le « projet personnel et professionnel » destiné à transmettre des savoir-faire : prendre des notes, écouter une conférence, mener une recherche documentaire, prendre contact avec des professionnels, savoir les interviewer... avec rédaction d'un projet et soutenance orale.

Programmée par une équipe d'enseignants, de bibliothécaires et de conseillers du SCUIO**, cette préparation au métier d'étudiant et à la vie active a touché environ un tiers des étudiants de 1^{re} année, toutes disciplines confondues. Elle a allégé par ailleurs la participation pratique des bibliothécaires face aux étudiants tout en les faisant participer à la réflexion pédagogique et à la formation de formateurs : formation des enseignants aux ressources documentaires, en particulier électroniques, de la bibliothèque universitaire.

Collaboration avec la recherche

À la création de l'université, l'urgence, tant pour les enseignants que pour les bibliothécaires, était de répondre aux besoins de l'enseignement.

Depuis, la politique de recherche de l'université s'est affirmée et le rôle de la bibliothèque aussi : participation aux activités de la toute

nouvelle *École doctorale* (TP et recherches bibliographiques), hébergement provisoire de la *Maison des sciences de l'Homme et de la société* et réflexion menée avec elle sur l'aménagement de la « mezzanine de la recherche » de la bibliothèque, développement de la politique documentaire de recherche, en particulier dans l'accès aux ressources électroniques, bases de données bibliographiques et texte intégral des revues.

Apprentissage des langues

Avec le service transversal d'enseignement des langues, la bibliothèque fait fonctionner une « mezzanine des langues » où documents et matériels sont mis en commun : ouvrages, dictionnaires, presse et revues, vidéocassettes, minilabos, magnétoscopes, postes informatiques, pour l'autoapprentissage (guidé) des étudiants, sur un espace de 500 m².

Trois petites salles contiguës sont mises à la disposition de la technicienne du service et des enseignants qui viennent y faire des TP. Cet espace est également un laboratoire d'observation pour l'équipe de recherche en didactique des langues.

Culture et communication

La bibliothèque est l'un des lieux sur lesquels s'appuie la politique culturelle de l'université.

Dans le hall se succèdent diverses manifestations : célébrations nationales comme la *Semaine de la science* ou de la francophonie, commémorations telles que celle de l'*Édit de Nantes*, expositions, à l'initiative d'enseignants, comme les *rites mortuaires au Moyen Âge*, les *voyages de découverte portugais*, l'*invention des stations balnéaires*, manifestations organisées par le service de médecine préventive ou en parallèle avec tel ou tel congrès à l'université, lancement du *Guide du futur étudiant de Charente Maritime*



ou encore expositions de peinture ou de photographie avec les associations étudiantes...

L'année 2001 s'annonce cependant difficile, avec la fin de l'installation du système de gestion et le **passage du catalogue dans Sibil à celui du Sudoc**, avec des aménagements mobiliers à terminer et le projet de système d'information. Il n'est pas douteux, pourtant, que l'équipe du SCD de l'Université de La Rochelle, rompue depuis l'origine aux déménagements et aux réorganisations successives, saura faire face et choisir ses priorités dans l'intérêt des usagers de l'université.

A. Mercier

Ancienne directrice du SCD de l'Université de la Rochelle, Anne Mercier est, depuis le 15 février 2001, en poste à la bibliothèque municipale de Bordeaux.

☎ 05 56 10 30 00 ou 83 📠 30 90

Les trois dessins sont d'Anne-Marie Filiole. SCD de l'Université de La Rochelle ☎ 05 46 45 68 91

✉ amfiliol@univ-lr.fr

Christian Eskenazi,
président de l'université
✉ ceskenaz@univ-lr.fr
Manuela Delgado,
directrice par intérim du SCD
SCD ☎ 05 46 45 39 69 📠 50 59 92
📍 Rue du Loup-Marin
La Ville en Bois
17042 LA ROCHELLE CEDEX 1

* Budget prévisionnel du SCD en 2001 : 3,96 MF – hors équipement.

** SCUIO : service commun universitaire d'information et d'orientation

Une université... et un SCD de proximité

L'université est la 4^e entité démographique du Limousin après les villes de Limoges, Brive et Tulle.

Crée en 1969, l'Université de Limoges est une université pluridisciplinaire ; **seules l'odontologie et la philosophie sont absentes** des matières enseignées. C'est aussi une université de proximité puisque **les trois quarts des étudiants sont originaires de la région**. De taille modeste, avec ses 13 800 étudiants, 765 enseignants et enseignants-chercheurs et ses 435 IATOSS, elle constitue néanmoins la **quatrième entité démographique du Limousin ; avec 500 MF de budget pour 2001, dont près de 200 MF pour la rémunération des personnels**, elle occupe également une place importante dans l'économie locale.* Comparée à la plupart des autres universités – et donc des autres bibliothèques universitaires – situées dans de grandes villes, Limoges se distingue avant tout par un caractère relativement familial plutôt apprécié de ses usagers : la proximité permet une bonne connaissance mutuelle entre étudiants et enseignants, entre personnels des bibliothèques et lecteurs, mais se traduit aussi par des locaux généralement exigus.

Essentiellement concentrée à Limoges, elle se trouve paradoxalement éclatée sur huit sites limougeaux, tout en rayonnant sur l'ensemble du Limousin. Ainsi **en Corrèze, un millier d'étudiants fréquentent les sites universitaires de Brive (UFR de droit, UFR de sciences et IUT), de Tulle (IUT) et d'Égletons (IUT, IUP) ; en Creuse, un IUP vient de voir le jour à Ahun, (voir carte p.10 & 11)**. Cette situation a été totalement prise en compte par la Région Limousin dans la réalisation du dernier **contrat de plan État-Région – CPER** –, en particulier pour la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation des bâtiments anciens, ainsi que pour le développement de la recherche où des opérations ambitieuses viennent consolider des compétences internationalement reconnues**. Autant de pôles d'excellence qui sont le reflet d'une interdisciplinarité et d'une importante capacité fédérative des instituts de recherche – au nombre de sept, associés à deux écoles doctorales.

Élu en février 2000, le président de l'université est particulièrement attentif au rôle et à la place du SCD au sein de l'université, dans le cadre d'une politique documentaire globale. C'est ainsi que le SCD est invité aux trois conseils et au bureau de l'université. Il compte quatre sections implantées sur les trois principaux sites : santé, sciences, droit et sciences économiques, lettres et sciences humaines. Ces deux dernières coexistent actuellement à l'étroit dans un même bâtiment, offrant un espace très insuffisant pour le libre accès et le travail des étudiants. On suit donc avec intérêt la **construction d'une nouvelle UFR de droit et sciences économiques en plein centre ville, à proximité de la nouvelle bibliothèque francophone multimédia – BFM**. Cette opération, programmée au précédent CPER, **sera achevée pour la rentrée 2002**, la bibliothèque de droit, d'une superficie de 3 500 m², intégrée dans l'UFR pourra alors déployer ses collections en libre accès sur trois niveaux ; un espace recherche en sciences économiques, au troisième niveau, sera relié au bâtiment recherche par une passerelle. Le départ de l'UFR de droit permettra le redéploiement de l'UFR de lettres et, en particulier, de la bibliothèque pour laquelle une somme de 10 MF est inscrite au présent CPER. Cette restructuration devrait permettre de doubler les espaces et d'offrir, dès 2003, près de 70 % des collections en libre accès, contre 30 % à peine actuellement. Le redéploiement de ces deux sections suppose une harmonisation des politiques documentaires entre le SCD et les deux BUFR associées de droit et de lettres, dont les collections (heureusement cataloguées dans Sibil depuis 1990 comme celle de la BU et récemment « rétroconverties ») sont d'un volume équivalent à celui des deux bibliothèques universitaires. **D'où une concertation permanente, des discussions parfois malaisées, mais toujours cordiales, avec les directeurs des deux UFR concernées, conscients des enjeux et soucieux de parvenir à mettre en œuvre une réelle politique documentaire.** .../...